

ORIGINAL ARTICLE



**La Gestion Des Données Comptables à L'épreuve De La Citoyenneté
D'entreprise: Une Lecture Conceptuelle à L'aune Des Approches
Théoriques Contractuelles**

**The Earnings Management Tested by Corporate Citizenship: A Conceptual
Reading through Contractual Theoretical Approaches**

Stéphanie Fosso Mambe¹ | Romeo Martial Dongmo² | Louis Ndjetcheu³

¹Doctorante en Comptabilité-Audit-Contrôle, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée, Université de Douala-Cameroun, Laboratoire d'Economie et Management Appliqué (LEMA)

²Charge de Cours, Maître-Assistant senior CAMES, Expert-Comptable, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée, Université de Douala-Cameroun

³Professeur titulaire des Sciences de Gestion, Département Comptabilité et finance, Université de Douala-Cameroun

Corresponding Author: Romeo Martial Dongmo

Résumé :

La gestion des données comptables, au-delà de son rôle de contrôle financier, est aujourd'hui un enjeu stratégique pour les entreprises, notamment dans le cadre de leur citoyenneté d'entreprise, soulevant des questions d'éthique et de transparence. Cet article examine comment les entreprises peuvent repenser la gestion de leurs données comptables à travers le prisme des approches théoriques contractuelles, tout en intégrant les dimensions sociales, éthiques et environnementales de la responsabilité sociétale des entreprises. En utilisant des théories contractuelles comme cadre d'analyse, l'article met en lumière les tensions entre les obligations comptables des entreprises et les attentes croissantes en matière de transparence et de responsabilité sociale.

Mots clés : Gestion des données comptables, citoyenneté d'entreprise, théories contractuelles

Abstract: Earnings management, beyond its role in financial control, has become a strategic issue for companies, particularly in the context of corporate citizenship, raising questions of ethics and transparency. This article examines how companies can rethink the management of their accounting data through the lens of contractual theoretical approaches, while integrating the social, ethical, and environmental dimensions of Corporate Social Responsibility. Using contractual theories as an analytical framework, the article highlights the tensions between companies' accounting obligations and the growing expectations for transparency and social responsibility.

Keywords: Earnings management, corporate citizenship, contractual theories

Introduction

La gestion des données comptables occupe une place centrale dans la gouvernance d'entreprise moderne. En effet, au-delà de leur fonction

traditionnelle de suivi et de contrôle des activités financières, les données comptables deviennent un levier stratégique pour assurer la transparence, la

responsabilité et la conformité des entreprises (Ndjetcheu, 2012 ; Minko et al., 2021). Dans ce contexte, la notion de citoyenneté d'entreprise émerge comme une composante essentielle de la gouvernance, renforçant l'idée que les entreprises ne sont pas uniquement des acteurs économiques, mais aussi des citoyens responsables au sein de la société (Dongmo et Tran Vu, 2021). Cependant, cette évolution soulève des questions sur la manière dont les entreprises gèrent leurs données comptables en tenant compte de leur impact social et éthique. La citoyenneté d'entreprise impose aux organisations de repenser leur approche de la gestion des données, notamment sous l'angle des attentes sociétales croissantes en matière de transparence, d'équité et de durabilité. C'est dans cette perspective que s'inscrit cet article, qui propose une réflexion conceptuelle autour de la gestion des données comptables à l'aune des approches théoriques contractuelles.

Ces approches, basées sur l'idée que les relations au sein de l'entreprise sont fondées sur des contrats implicites ou explicites entre différentes parties prenantes, offrent un cadre pertinent pour explorer les enjeux liés à la gouvernance des données comptables et financières. Elles permettent de comprendre comment les entreprises peuvent concilier leurs obligations comptables avec les exigences de la citoyenneté d'entreprise, tout en répondant aux attentes des parties prenantes (Cho et Chun, 2016). Ce travail vise ainsi à examiner comment la gestion des données comptables peut être repensée à la lumière des théories contractuelles pour mieux intégrer les dimensions sociales, éthiques et environnementales des activités d'entreprise.

I. Responsabilité Sociétale De L'entreprise Et Gestion Des Donneurs Comptables : Etat De La Litterature

La relation entre la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et la gestion des Données Comptables est un sujet de débat divisé en deux grands courants de pensée. D'un côté, certains chercheurs soutiennent que l'engagement en RSE favorise une plus grande transparence et réduit les pratiques de manipulation des données comptables, tandis que d'autres affirment que la RSE peut être utilisée comme un écran pour dissimuler des pratiques opportunistes (Prior et al., 2008 ; Hong et Andersen, 2011 ; Scholtens et

Kang, 2013 ; Chen et Hung, 2021 ; Pasko et al., 2021).

I.1. Hypothèse éthique : La RSE comme vecteur de transparence

Selon des chercheurs comme Carroll (1979) et Jones (1995), les entreprises qui s'engagent dans des pratiques de RSE sur la base de la confiance et de la coopération tendent à adopter un comportement éthique, ce qui réduit la manipulation comptable. Scholtens et Kang (2013) soutiennent que la transparence des rapports financiers est au cœur des attentes sociétales et que les entreprises citoyennes fournissent des informations financières plus fiables. Des études comme celles de Chih et al. (2008) et Kim et An (2018) montrent que les entreprises socialement responsables ont tendance à lisser moins leurs résultats et évitent de manipuler les données comptables, en ligne avec un comportement éthique et des rapports financiers de meilleure qualité.

I.2. Hypothèse opportuniste : La RSE comme camouflage de la manipulation comptable

Ce courant de pensée est soutenu par certains auteurs, comme Prior et al. (2008) et García-Sánchez et al. (2020), qui soutiennent que la RSE peut servir à masquer des pratiques opportunistes, notamment la manipulation comptable. Les dirigeants peuvent utiliser la RSE pour améliorer l'image de l'entreprise tout en dissimulant la gestion opportuniste des résultats financiers. Des chercheurs tels que Jensen et Meckling (1979) et Hemingway et Maclagan (2004) mettent en avant l'idée que les dirigeants peuvent s'engager dans des activités de RSE pour protéger leurs intérêts personnels ou éviter des prises de contrôle hostiles, renforçant ainsi la surévaluation des performances financières et l'opacité comptable.

Le débat sur la relation entre la RSE et la MDC reste ouvert et reflète deux visions contradictoires, l'une voit la RSE comme un outil d'amélioration des pratiques éthiques et de transparence comptable, tandis que l'autre y voit un subterfuge opportuniste permettant de dissimuler des pratiques contestables (Mambe et al., 2024).

II. Etat Des Lieux Des Lectures Theoriques Contractuelles Du Lien Entre La Rse Et La Gestion Des Donneurs Comptables

Le lien entre la RSE et la gestion des données

comptables (MDC) est complexe et fait l'objet de plusieurs interprétations théoriques. Parmi ces approches, les théories contractuelles offrent un cadre pour analyser comment les entreprises gèrent la pression entre transparence sociétale et la tentation de manipuler les informations comptables. Cet article explore les fondements théoriques de la relation RSE-MDC à travers la théorie politico-contractuelle, la théorie de l'agence, l'agence généralisée, la théorie des signaux, et la dépendance aux ressources.

II.1. Théorie politico-contractuelle : RSE et opportunisme comptable

La théorie politico-contractuelle (Watts et Zimmerman, 1978) examine comment les choix comptables des dirigeants sont motivés par des contrats économiques et politiques. La gestion des données comptables découle souvent de l'opportunisme, où les dirigeants choisissent des méthodes comptables pour maximiser leurs intérêts personnels tout en minimisant les coûts politiques ou réglementaires. Dans ce cadre, la RSE peut être instrumentalisée pour réduire les pressions réglementaires (Oxibar et Déjean, 2007), camouflant ainsi la manipulation comptable sous un voile de responsabilité sociétale. Cette théorie explique que l'orientation vers la RSE pourrait limiter ou exacerber la manipulation comptable selon les motivations des dirigeants (Gargouri et al., 2010), soulignant que la RSE peut être utilisée pour des raisons opportunistes plutôt qu'éthiques.

II.2. Théorie de l'agence : Asymétrie d'information et manipulation comptable

La théorie de l'agence (Jensen et Meckling, 1979) se concentre sur la relation entre les propriétaires (principal) et les dirigeants (agent), où les divergences d'intérêts et l'asymétrie d'information encouragent l'opportunisme des dirigeants. Dans cette perspective, la gestion des données comptables est une conséquence directe de cette asymétrie. Les dirigeants peuvent utiliser la RSE pour dissimuler la gestion des chiffres comptables ou manipuler l'information comptable afin de tromper les investisseurs et les parties prenantes (Choi et al., 2013). La théorie de l'agence apporte une compréhension profonde du conflit entre les intérêts des dirigeants et ceux des actionnaires, suggérant que la RSE peut être utilisée comme un outil stratégique pour détourner l'attention de la

manipulation comptables (Prior et al., 2008).

II.3. Théorie d'agence généralisée : Une vision pluraliste de la RSE

La théorie d'agence généralisée (Hill et Jones, 1992) étend la théorie classique de l'agence pour inclure toutes les parties prenantes, pas seulement les actionnaires. Dans ce cadre, les dirigeants doivent répondre aux attentes de diverses parties prenantes, ce qui complexifie les interactions et les choix comptables. La RSE devient alors un outil de gestion des relations avec les parties prenantes, où la manipulation comptable peut être utilisée pour satisfaire des groupes spécifiques tout en compromettant la transparence globale. Cette théorie permet de comprendre comment la gestion des données comptables est influencée par des relations contractuelles complexes avec toutes les parties prenantes, et non seulement avec les actionnaires, soulignant ainsi la diversité des motivations derrière les pratiques de RSE (Donaldson et Preston, 1995 ; Pasko et al., 2021).

II.4. Théorie des signaux : La RSE comme levier de réputation

La théorie des signaux (Spence, 1973) postule que la RSE est utilisée par les entreprises pour signaler leur engagement éthique aux parties prenantes et aux investisseurs. Une entreprise peut choisir de publier des rapports RSE de haute qualité pour se démarquer sur le marché, indiquant ainsi sa transparence et sa conformité aux normes sociétales. Toutefois, ces signaux peuvent aussi être utilisés pour dissimuler des pratiques de manipulation comptable en créant une image positive et en limitant l'examen des actions comptables réelles (Sun et al., 2010). Cette théorie démontre que la RSE, lorsqu'elle est correctement utilisée, peut atténuer l'asymétrie d'information et réduire la tentation de manipulation comptable, mais peut aussi servir de couverture pour ces pratiques.

II.5. Théorie de la dépendance envers les ressources : La RSE pour sécuriser les ressources critiques

La théorie de la dépendance envers les ressources (Pfeffer et Salancik, 1978) stipule que les entreprises dépendent de leur environnement pour accéder aux ressources essentielles à leur survie. La RSE est alors utilisée comme un mécanisme pour sécuriser ces ressources en satisfaisant les

attentes des parties prenantes. Les dirigeants peuvent manipuler les données comptables pour aligner les résultats financiers sur les attentes des parties prenantes et préserver l'accès aux ressources nécessaires (Prior et al., 2008). Cette théorie aide à comprendre que la RSE peut être un outil stratégique pour renforcer les relations avec les parties prenantes et réduire les risques associés à la gestion opportuniste des résultats financiers.

Les diverses théories offrent un cadre complet pour analyser la relation entre la RSE et la gestion des données comptables. Alors que certaines théories suggèrent que la RSE peut réduire l'asymétrie d'information et encourager la transparence, d'autres indiquent qu'elle peut être instrumentalisée à des fins opportunistes. Cette pluralité de perspectives aide à mieux cerner les enjeux éthiques et économiques entourant la RSE dans la gestion des données comptable des entreprises.

III. Limites Actuelles Des Grilles Theoriques Mobilisees

Il est question dans ce cadre de présenter une vue synoptique des limites de chaque théorie contractuelle dans l'explication de la relation entre la Responsabilité Sociétale des Entreprises et la gestion des données comptables.

III.1. Limites de la théorie politico-contractuelle face à la RSE et la gestion des données comptables

La théorie politico-contractuelle tend à réduire les comportements des dirigeants à des motivations purement opportunistes, négligeant ainsi d'autres facteurs comme l'éthique personnelle ou l'impact de la culture d'entreprise. Elle considère la RSE uniquement comme une stratégie défensive pour réduire les pressions politiques et réglementaires, minimisant la possibilité que les dirigeants adoptent la RSE pour des raisons éthiques ou par conviction. En outre, elle se concentre essentiellement sur les relations contractuelles internes à l'entreprise (actionnaires, dirigeants), négligeant l'importance des parties prenantes externes, ce qui limite l'analyse des véritables impacts de la RSE.

III.2. Manipulation comptable et RSE : Les limites d'une approche fondée sur la théorie de l'agence

La théorie de l'agence met l'accent sur les conflits entre actionnaires et dirigeants, laissant de côté les

autres parties prenantes (employés, clients, communautés) qui sont pourtant directement concernées par la RSE. Elle suppose que tous les dirigeants agissent de manière opportuniste, sans considérer les dirigeants qui pourraient adopter un comportement éthique sans surveillance stricte. Cependant, la théorie propose des solutions de contrôle pour réduire l'asymétrie d'information (comme les comités d'audit), mais ne parvient pas à complètement atténuer la possibilité de gestion des données comptables, surtout dans les grandes entreprises multinationales où l'information est plus difficile à contrôler (Chih et al., 2008).

III.3. Les limites de la théorie d'agence généralisée dans l'explication des comportements comptables socialement responsables : une analyse critique

En élargissant l'analyse à toutes les parties prenantes, cette théorie devient plus complexe à appliquer en pratique. Gérer les multiples relations entre parties prenantes augmente les risques de conflits d'intérêts et de manque de clarté sur la priorité des actions (Scholtens et Kang, 2013). Elle suppose que les contrats entre parties prenantes peuvent toujours être formalisés, mais en réalité, certaines attentes et engagements des parties prenantes sont difficilement quantifiables ou juridiquement contraignants, rendant les mécanismes de contrôle imparfaits. Cependant, en étendant l'objectif de l'entreprise à la création de valeur partenariale, la théorie peut diluer l'objectif principal de rentabilité économique, rendant difficile la conciliation entre la satisfaction des parties prenantes et la performance comptable.

III.4. Les failles de la théorie des signaux dans l'étude de la RSE et de la gestion des données comptables

La théorie des signaux ne parvient pas toujours à différencier les entreprises réellement engagées dans des pratiques de RSE des entreprises qui utilisent la RSE comme un simple outil de communication (greenwashing). Cela affaiblit la crédibilité des signaux envoyés par les entreprises. Bien que les entreprises puissent utiliser la RSE pour réduire l'asymétrie d'information, la qualité des signaux émis peut varier, rendant difficile pour les parties prenantes de savoir si les pratiques RSE sont authentiques ou simplement une façade pour masquer des pratiques de manipulation comptable (Prior et al., 2008). En outre, cette théorie se concentre principalement sur l'impact

des signaux sur la réputation de l'entreprise et néglige la manière dont ces signaux influencent directement la gestion des données comptables et la performance financière réelle.

III.5. La théorie de la dépendance aux ressources : un outil insuffisant pour comprendre les interactions entre RSE et pratiques comptables douteuses

En mettant l'accent sur la dépendance de l'entreprise à son environnement, la théorie de la dépendance envers les ressources peut minimiser l'importance de la gestion interne des ressources et des processus comptables. Elle tend à surestimer l'influence des parties prenantes externes sur la manipulation comptable. Cette théorie n'aborde pas suffisamment les risques de manipulation comptable déguisée sous des pratiques de RSE. Les dirigeants peuvent adopter des stratégies de greenwashing pour sécuriser des ressources sans véritable engagement éthique. De plus, en se concentrant sur l'accès aux ressources, la théorie néglige les mécanismes internes de contrôle des résultats comptables et financiers, laissant une marge de manœuvre pour des pratiques opportunistes.

IV. Perspectives Futurs De La Recherche Dans Le Champ De L'éthique Comptable

L'éthique comptable constitue un domaine de recherche en constante évolution, notamment à l'intersection de la RSE et de la gestion des données comptables. Plusieurs pistes peuvent être explorées pour approfondir la compréhension de cette relation complexe.

IV.1. Études empiriques sur l'impact des normes éthiques internationales

Les recherches futures pourraient se concentrer sur l'impact des normes éthiques internationales, telles que les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et les normes de durabilité. Il serait pertinent d'examiner dans quelle mesure l'adoption de ces normes favorise une comptabilité plus éthique et réduit la manipulation comptable dans le cadre des pratiques RSE. L'harmonisation des normes financières et extra-financières au niveau mondial pourrait également être un axe de recherche pour comprendre comment elle influence la transparence et la fiabilité des rapports financiers dans un optique de développement durable.

IV.2. Approfondir l'analyse de la RSE comme levier de réputation versus outil de camouflage comptable

Les études futures devront continuer à explorer la tension entre la RSE comme levier d'éthique et de transparence, et la possibilité de son utilisation pour dissimuler des pratiques de manipulation comptable (greenwashing). Il est essentiel d'affiner les méthodologies de recherche pour mieux différencier les entreprises authentiquement engagées dans la RSE de celles qui l'utilisent pour détourner l'attention des pratiques comptables peu scrupuleuses. La mise en place d'indicateurs de performance non-financiers plus robustes et standardisés pourrait fournir une base d'évaluation plus fiable des engagements RSE.

IV.3. L'analyse des parties prenantes dans la gouvernance éthique

L'approfondissement du rôle des parties prenantes dans le renforcement de l'éthique comptable constitue une piste importante. Les futures recherches devraient se concentrer sur l'intégration de mécanismes participatifs, impliquant les investisseurs, les régulateurs, les employés et les communautés locales, pour mieux surveiller et limiter les pratiques de gestion des données comptables. La relation entre la gouvernance d'entreprise et l'engagement des parties prenantes mérite d'être davantage étudiée, notamment à travers le prisme des théories contractuelles. Ces travaux pourraient démontrer comment une meilleure gouvernance pourrait renforcer l'éthique comptable et limiter la manipulation comptable.

IV.4. Le rôle des technologies émergentes : blockchain et l'intelligence artificielle

Les technologies émergentes, notamment la blockchain et l'intelligence artificielle (IA), offrent de nouvelles perspectives pour renforcer l'éthique comptable. La blockchain pourrait permettre une transparence accrue et réduire les possibilités de manipulation des données financières et extra-financières en rendant chaque transaction immuable et traçable. L'intelligence artificielle pourrait également être utilisée pour analyser les grandes quantités de données financières et sociétales afin de détecter les anomalies et les comportements suspects plus tôt. Des recherches supplémentaires sont nécessaires

pour examiner comment ces technologies peuvent être intégrées dans les systèmes comptables existants pour renforcer l'éthique et la transparence.

IV.5. Exploration des biais culturels dans l'application de la RSE et de l'éthique comptable

Les différences culturelles dans la perception de l'éthique et de la RSE représentent une dimension sous-explorée. Les recherches futures devraient étudier comment les normes éthiques et la manipulation comptable varient selon les contextes culturels et géographiques. Par exemple, dans certains pays, la pression pour respecter les normes éthiques et les pratiques RSE pourrait être moins forte, favorisant ainsi des comportements opportunistes. Il serait pertinent d'analyser comment les entreprises multinationales harmonisent leurs pratiques comptables et éthiques en fonction des régulations locales et des attentes des parties prenantes dans différents contextes.

Conclusion

La relation complexe entre la RSE et la gestion des données comptables révèle plusieurs tensions inhérentes à la gestion des entreprises modernes. Alors que la RSE est souvent perçue comme un levier d'éthique et de transparence, elle peut également être exploitée de manière opportuniste pour dissimuler des pratiques comptables douteuses. Les théories abordées, notamment la théorie politico-contractuelle, la théorie de l'agence, l'agence généralisée, la théorie des signaux et la dépendance envers les ressources, apportent chacune un éclairage unique sur cette relation. Cependant, elles révèlent aussi leurs limites dans leur capacité à expliquer intégralement les motivations des dirigeants.

Chacune des théories présente des forces dans l'analyse du lien entre RSE et MDC, mais elles sont aussi limitées par leur focalisation sur certains aspects au détriment d'autres. Tandis que certaines réduisent la RSE à un outil stratégique et opportuniste, d'autres peinent à intégrer des solutions efficaces pour réduire la gestion des données comptables dans un contexte de gestion multilatérale des parties prenantes. Un cadre théorique intégrant ces perspectives de manière plus holistique pourrait offrir une explication plus complète du lien entre RSE et gestion des données

comptables.

Les perspectives futures de la recherche dans le champ de l'éthique comptable devront explorer des solutions plus nuancées, intégrant à la fois les mécanismes de gouvernance et les valeurs éthiques des dirigeants. Une approche multidimensionnelle pourrait fournir une vision plus complète du rôle de la RSE dans la gestion comptable, en tenant compte des attentes des parties prenantes et des régulateurs. Enfin, l'intégration des nouvelles technologies et des pratiques de reporting innovantes constitue une piste prometteuse pour renforcer la transparence et limiter la gestion des données comptables dans un contexte d'engagement sociétal croissant. En outre, la RSE, bien qu'elle puisse encourager des pratiques comptables plus éthiques, nécessite des mécanismes de contrôle robustes pour prévenir toute dérive opportuniste et assurer une véritable transparence financière.

Références Bibliographiques

1. Carroll A.B. (1979). « A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance », *The Academy of Management Review*, 4, n° 4, p. 497-505.
2. Chen R.C.Y., Hung S. (2021). « Exploring the impact of corporate social responsibility on real earning management and discretionary accruals », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 28, n° 1, p. 333-351.
3. Chih H.-L., Shen C.-H., Kang F.-C. (2008). « Corporate Social Responsibility, Investor Protection, and Earnings Management: Some International Evidence », *Journal of Business Ethics*, 79, n° 1-2, p. 179-198.
4. Cho E., Chun S. (2016). « Corporate social responsibility, real activities earnings management, and corporate governance: evidence from Korea », *Asia-Pacific Journal of Accounting & Economics*, 23, n° 4, p. 400-431.
5. Choi B.B., Lee D., Park Y. (2013). « Corporate Social Responsibility, Corporate Governance and Earnings Quality: Evidence from Korea », *Corporate Governance: An International Review*, 21, n° 5, p. 447-467.
6. Donaldson T., Preston L.E. (1995). « The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence, and Implications », *The*

- Academy of Management Review*, 20, n° 1, p. 65.
7. Dongmo R.M., Tran Vu V. (2021). « Les déterminants du reporting environnemental des entreprises dans un contexte sans réglementation: le cas de l'espace OHADA », *La revue du financier*, p. 54-93.
 8. García-Sánchez I., Hussain N., Khan S.A., Martínez-Ferrero J. (2020). « Managerial entrenchment, corporate social responsibility, and earnings management », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 27, n° 4, p. 1818-1833.
 9. Gargouri R.M., Shabou R., Francoeur C. (2010). « The relationship between corporate social performance and earnings management », *Canadian Journal of Administrative Sciences / Revue Canadienne des Sciences de l'Administration*, 27, n° 4, p. 320-334.
 10. Hill C.W.L., Jones T.M. (1992). « STAKEHOLDER-AGENCY THEORY », *Journal of Management Studies*, 29, n° 2, p. 131-154.
 11. Hong Y., Andersen M.L. (2011). « The Relationship Between Corporate Social Responsibility and Earnings Management: An Exploratory Study », *Journal of Business Ethics*, 104, n° 4, p. 461-471.
 12. Jensen M.C., Meckling W.H. (1979). « Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs, and Ownership Structure », dans BRUNNER K. (dir.), *Economics Social Institutions*, Springer Netherlands, Dordrecht (Rochester Studies in Economics and Policy Issues), p. 163-231.
 13. Jones T.M. (1995). « Instrumental Stakeholder Theory: A Synthesis of Ethics and Economics », *The Academy of Management Review*, 20, n° 2, p. 404.
 14. Kim S.H., An Y. (2018). « The effect of ownership-control disparity on the Chinese firm's real activity earnings management », *Pacific Accounting Review*, 30, n° 4, p. 482-499.
 15. Mambe S.F., Dongmo R.M., Ndjetcheu L. (2024). « Manipulation comptable et pratiques sociétales : perspectives des nouvelles théories d'entreprise », *Alternatives Managériales Economiques*, 6, n° 1, p. 74-93.
 16. Minko G.F., Elle N., Hanko O. (2021). « Chapitre 12. La certification des états financiers par l'audit externe améliore-t-elle la qualité de l'information comptable publiée ? », dans *Théories et management des organisations*, EMS Editions, Caen (Questions de société), p. 278-300.
 17. Ndjetcheu L. (2012). « Financial scandals and corporate governance: what future for the audit profession in the OHADA region? », *African J. of Accounting, Auditing and Finance*, 1, n° 3, p. 281.
 18. Oxibar B., Déjean F. (2007). « Corporate social disclosure and legitimation strategy: a longitudinal study of Pechiney », *30 ème congrès de l'EAA*, p. 22.
 19. Pasko O., Chen F., Proskurina N., Mao R., Gryn V., Pushkar I. (2021). « Are corporate social responsibility active firms less involved in earnings management? Empirical evidence from China », *Business: Theory and Practice*, 22, p. 504-516.
 20. Pfeffer J., Salancik G.R. (1978). « The external control », *New York*.
 21. Prior D., Surroca J., Tribó J.A. (2008). « Are Socially Responsible Managers Really Ethical? Exploring the Relationship Between Earnings Management and Corporate Social Responsibility », *Corporate Governance: An International Review*, 16, n° 3, p. 160-177.
 22. Scholtens B., Kang F. (2013). « Corporate Social Responsibility and Earnings Management: Evidence from Asian Economies », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 20, n° 2, p. 95-112.
 23. Spence M. (1973). « Job market signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, 87, n° 3, p. 355-374.
 24. Sun N., Salama A., Hussainey K., Habbash M. (2010). « Corporate environmental disclosure, corporate governance and earnings management », *Managerial auditing journal*, 25, n° 7, p. 679-700.
 25. Watts R.L., Zimmerman J.L. (1978). « Towards a positive theory of the determination of accounting standards », *Accounting review*, p. 112-134.